



Projet de transition touristique intercommunautaire
Mézenc Loire Meygal / Sucs / Haut-Lignon

Présentation / Décembre 2022





Mont Plane 1031m

du distric de

Pierre Cynac

UN PROJET TOURISTIQUE INTERCOMMUNAUTAIRE

Porté par les Communautés de Communes du Massif central Nivernal, des Biefs et du Haut-Lignon

QUEL INTÉRÊT POUR LE TERRITOIRE?



Une vision stratégique et partagée
Un développement touristique durable
qui réponde aux enjeux de transition



A l'origine de cette volonté de travailler ensemble, des paysages qui fondent une identité touristique

Un relief de montagne... ... 80% du territoire à plus de 1 000m d'altitude

L'identité paysagère du territoire de projet est bien particulière ; les formes en pain de sucre des "sucs" volcaniques ponctuent de vastes plateaux, dont l'altitude est supérieure à 1 000m.

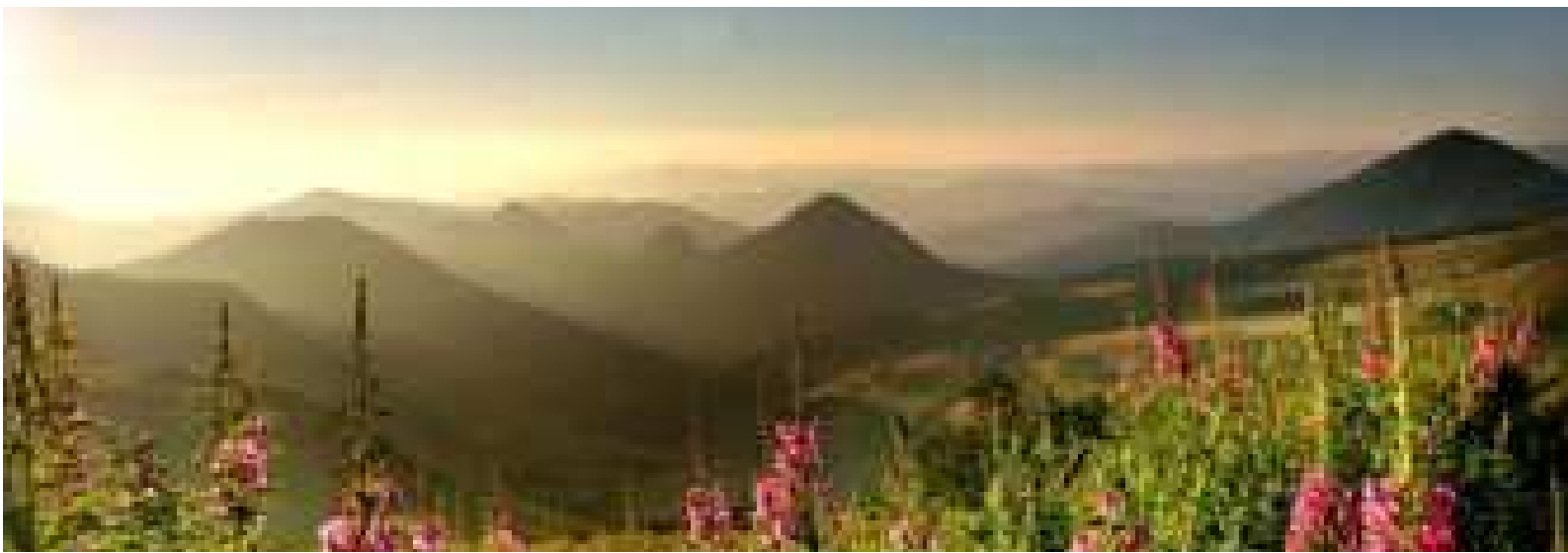
L'originalité et la diversité des formes de ces vieux volcans constituent une empreinte visuelle qui saisit l'observateur ; mais les suc phonolithiques sont également la source des lauzes qui couvrent les toits, et marquent la beauté de l'architecture traditionnelle. Cette géomorphologie particulière n'a de cesse d'interpeller les scientifiques et les passionnés.

Le sommet le plus haut du massif est le mont Mézenc, avec ses 1 754m d'altitude ; il est le point culminant des départements de la Haute-Loire et de l'Ardèche. C'est le 15ème sommet le plus haut du Massif Central, sur les 130 qui dépassent les 1 500m. Sa silhouette caractéristique en forme de bateau renversé, ou de félin couché, est visible d'une grande partie de la Haute-Loire, et en fait pour les altiligériens l'emblème naturel du département.

Deux autres sommets attirent les regards, le grand Testavoivre dans le Meygal, à 1 436m, plus discret dans son écrin forestier et sauvage, et à l'ouest le pic du Lizieux, à 1 356m, qui domine de sa silhouette minérale et abrupte les hauts plateaux du Lignon.

Sur ces contreforts du Massif Central aux vastes horizons d'où l'on peut apercevoir les sommets blanchis de la chaîne des Alpes, le retour aux sources est une évidence.

Pays de volcans et de pierres, le territoire est aussi pays d'eau ; outre les innombrables sources, le fleuve Loire lui-même puise sa source au mont Gerbier de Jonc, à 15 km du Mézenc, et sa haute vallée sillonne l'extrémité sud du territoire. Le massif du Mézenc donne également naissance au Lignon, qui alimente le lac de barrage de Lavalette, et traverse le territoire de projet du sud au nord.



Les élus et les techniciens qui construisent le projet touristique intercommunautaire :

André FERRET, élu référent au projet touristique
Vice-Président au tourisme de la CC Mézenc Loire Meygal

Jean-Marc FARGIER
Président de la CC Mézenc Loire Meygal

David SALQUE PRADIER
Président de la CC du Haut-Lignon

Jean-Pierre CHAPUIS
Vice-Président au tourisme de la CC des Sucs

Daniel FAVIER
Président de la CC des Sucs

Carine HORNERO
Cheffe de projet Avenir Montagnes pour les 3
communautés de communes (depuis juin 2022)

Carole JEANJEAN
Directrice Générale des Services / CC Mézenc Loire Meygal

Nancy EPALLE
Cheffe du service tourisme et directrice de l'OT / CC du
Haut-Lignon

Suzon SANTIAGO
Chargée de mission tourisme / CC des Sucs

Céline BENEZIT
Chargée de développement / CC Mézenc Loire Meygal

Manon CHAUSSENDE
Directrice de l'OT / CC Mézenc Loire Meygal

Camille LECORRE
Directrice de l'OT / CC des Sucs

Dans le cadre de la conception puis de la mise en oeuvre du projet de développement touristique, de nombreux partenaires sont ou vont être associés : bien sûr l'Etat, la Région, le Massif Central, le Département, l'Europe ; les socio-professionnels, le PNR des Monts d'Ardèche, le PETR de la Jeune Loire, le Pays du Velay, l'Agence Régionale du Tourisme, la MDDT,....



L'historique d'une collaboration initiée en 2017

Cette culture commune de territoires d'altitude a produit de longue date des collaborations spontanées entre les acteurs du tourisme.

Outre des actions communes ponctuelles menées par les Offices de Tourisme, 3 sites au périmètre intercommunautaire sont cogérés au sein de syndicats : la forêt et le domaine nordique du Meygal, la base de loisirs et d'activités de pleine nature du barrage de Lavalette, et le site du pic du Lizieux.


Une mise en réseau et une ambition affirmée grâce à la démarche départementale Respirando

En 2017, l'obtention par le Haut-Lignon et par le Mézenc Loire Meygal de la labellisation départementale « Station Respirando », et par les Sucs de la labellisation "Aire Respirando" pour la base de loisirs de Lavalette a consacré des atouts et un positionnement commun, en tant que territoires privilégiés pour les activités de pleine nature.

L'obtention du label régional « Territoires de montagne 4 saisons » 1ère génération

Faisant suite à une volonté politique de s'affranchir des limites administratives, la communauté de communes Mézenc Loire Meygal a franchi une étape en s'associant avec les Communautés de communes du Haut-Lignon et des Sucs, pour obtenir en 2018 la labellisation régionale « Territoires de montagne 4 saisons », et favoriser la diversification des activités.





Pour la 1ère fois, les 3 territoires ont souhaité agir dans le cadre d'une stratégie touristique commune.


Le dispositif régional a permis de soutenir financièrement de nombreux projets privés ou publics, tels que :

- > l'acquisition de trottinettes et de cycles debout pour diversifier l'offre de la patinoire de Lantriac
- > la création d'un parcours de tyroliennes au Monastier/Gazeille (Liberty Cable)
- > des aménagements PMR au lac de Lavalette
- > la création de la passerelle des gorges du Lignon
- > la création d'une luge sur rails 4 saisons aux Estables
- > des aménagements sportifs sur le pic du Lizieux
- > l'amélioration de l'offre PN (escalade, VTT, course d'orientation...)
- > la labellisation Famille PLus (démarche pilote menée par le Haut-Lignon)....

Le bilan est globalement très positif au regard du soutien apporté, mais les actions prévues d'animation et de mise en réseau auraient nécessité des moyens complémentaires en ingénierie pour pouvoir être mises en oeuvre.

Ainsi que l'exprime André Ferret lors d'une interview de la Banque des Territoires en mai 2022 :

"Nous avons, depuis plusieurs années, travaillé tous ensemble, mais de fait, nous n'avions pas les moyens de notre ambition"




Fin 2021, l'Etat vient appuyer cette démarche intercommunautaire grâce au dispositif "Avenir Montagnes Ingénierie"

Dans la continuité de cette démarche collaborative, et au regard de la pertinence du territoire de projet, la Communauté de Communes du Mézenc Loire Meygal s'est portée candidate en août 2021 à l'appel à manifestation d'intérêt « Avenir Montagnes Ingénierie », avec les Communautés de communes du Haut-Lignon et des Sucs, en tant que chef de file. Cet AMI lancé par l'État dans le cadre du Plan Montagne a pour objectif de soutenir les territoires de montagne, désireux de repenser leur stratégie de développement, pour aller vers une offre touristique diversifiée et durable, en trouvant des réponses adaptées à ses enjeux propres.

Etant lauréate, elle peut bénéficier depuis décembre 2021 avec ses partenaires des moyens dédiés par l'État durant 2 à 3 ans : un poste de chef de projet financé et une mise en réseau à l'échelle nationale des territoires, techniciens et élus.

L'accès à une offre transversale et multi-thématique d'expertises est l'un des piliers les plus intéressants de ce soutien : adaptation au changement climatique, aide à la décision par la gestion de données, transition énergétique, mobilités innovantes, fédérer le tissu économique et commercial....

La cheffe de projet Avenir Montagnes, Carine Hornero, a commencé sa mission en juin 2022.



Le travail de concertation avec les structures impliquées dans le développement territorial a pu débuter en juillet par des rencontres avec le P.E.T.R de la Jeune Loire, le Pays du Velay, le Département de Haute-Loire, qui porte le P.D.E.S.I, et avec le Département de l'Ardèche l'Opération Grand Site Mézenc Gerbier, le PNR des Monts d'Ardèche, dont le périmètre d'action inclut 8 communes du territoire de projet, et qui porte différentes actions touristiques et de valorisation du patrimoine emblématiques (aménagement de la Ligne du Partage des Eaux, inscription au label Géoparc mondial UNESCO, maîtrise d'ouvrage de la restauration des sentiers d'accès au sommet du Mézenc....).

L'organisation de la collaboration entre les techniciens et les élus des trois intercommunalités est mise en place afin de poursuivre le diagnostic territorial et la réflexion commune, pour établir une stratégie de développement touristique transversale prenant en compte les enjeux environnementaux, sociaux, économiques, à un horizon 2030.

En novembre 2022, les 3 communautés de communes sont lauréates du dispositif régional "Montagnes Eté Hiver"

Dans le cadre de son Plan Tourisme 2022-2027, la Région Auvergne Rhône Alpes a lancé en juillet un nouvel appel à manifestation d'intérêt pour poursuivre l'accompagnement des territoires de montagne vers un développement pérenne, durable, en s'appuyant sur la diversification et la différenciation touristique.

Cet appel à projets correspondant pleinement aux ambitions communes déjà affirmées par le territoire de projet intercommunautaire, les trois intercommunalités se sont portées candidates.

Ayant été lauréates, elles ont l'opportunité de bénéficier du soutien régional pour la réalisation du programme d'actions qui appuiera la stratégie collective, avec la Communauté de Communes du Mézenc Loire Meygal en tant que chef de file.



Les 1ères pistes d'actions communes

Une première réflexion a permis de dégager plusieurs axes d'action, qui répondent à différents enjeux, à confirmer avec l'ensemble des acteurs :

>> L'expression de l'identité commune aux 3 territoires, issue de cette culture des "hautes terres" :

Une géologie particulière, un climat montagnard, des conditions de vie rugueuses qui n'autorisent que l'authentique, une architecture des lieux de vie et de partage imprégnée de ses origines, et la résilience spontanée de ses habitants face aux aléas naturels.

Sont prévues une réflexion sur les valeurs identitaires et sa déclinaison marketing.

>> La transition des pôles neiges existants (la station des Estables et le domaine nordique du Meygal), en pôles d'activités de pleine nature hiver et été.

Pour ces centres d'attraction du territoire menacés par la diminution de la présence de la neige, il s'agit de passer d'une garantie de la neige à une garantie des activités.

Sont prévues des analyses complémentaires (intervention de Nordic France, étude d'accompagnement du territoire à la transition climatique...), suivie d'une réflexion collective avec les gestionnaires et les acteurs locaux.

Si la démarche aboutit à un consensus des acteurs : un plan d'actions prévisionnel.

Parmi les projets en cours : le stade de biathlon neige et hors neige, et la poursuite des aménagements sur le site du Meygal.



Les lères pistes d'actions communes

>> La mise en valeur et la protection des itinéraires et sites naturels notamment emblématiques, tels que le Mézenc

La surfréquentation de certains sites naturels, soit de par leur renommée comme le sommet du Mézenc, ou par des publications spontanées sur les réseaux sociaux, impose une réflexion de fond pour gérer les flux de visiteurs en milieu naturel, et préserver la qualité de l'expérience de chaque touriste ou excursionniste.

Améliorer les accès, guider les flux, mieux protéger les richesses naturelles, préserver l'expérience du pratiquant d'activité, compléter les services... les pistes d'amélioration sont nombreuses.

Identifier et sélectionner les sites pouvant accueillir une aire de bivouac et les aménager, est l'une des actions immédiates envisagées.

>> La mise en valeur des Gorges de la Loire :

La Loire est un atout emblématique du territoire ; la proximité de sa source au mont Gerbier de Jonc et la beauté de ses gorges sauvages sont incontournables. Que ce soit à Retournac sur le site de la base de loisirs, ou dans les spots de pêche confidentiels de la majestueuse haute vallée de la Loire, elle est l'occasion de découvertes et d'expériences précieuses.

>> La valorisation des Gorges du Lignon

Le Lignon prend sa source dans le massif du Mézenc, et irrigue les 3 territoires, tel un fil conducteur. La passerelle dite "le pas du géant" a été en 2022 l'un des sites le plus fréquenté en Haute-Loire.



Les 1ères pistes d'actions communes

Cette forte fréquentation nécessite de répondre à des problématiques importantes telles que la mobilité, la gestion des flux, le cadre de vie des habitants des communes concernées. Outre les réponses à apporter à ces enjeux, sa connexion avec les autres axes d'itinérance et la valorisation des richesses naturelles du site est l'une des pistes de travail qui sera poursuivie.

>> Développer les écomobilités notamment par les voies vertes

L'un des atouts phares du territoire de projet est le réseau dense de voies vertes et voies cyclables réalisés ou en cours d'étude. La Via Fluvia permettra à terme de d'accéder à la Via Rhôna dans la vallée du Rhône. La connexion par le Haut-Lignon (du lac de barrage de Lavalette au lac de Devesset en Ardèche) de la Via Fluvia à la Dolce Via, est le 2ème grand projet en cours, également sous maîtrise d'ouvrage régionale.

La Transcévenole permettra de relier le Puy-en-Velay au site très fréquenté du mont Gerbier de Jonc.

L'interconnexion de ces voies vertes et voies cyclables avec les points d'attrait touristiques, complétés par des liaisons douces, peut être l'un des projets à mener dans les années à venir, à l'exemple de la Via Vercors, voie douce de montagne.

>> Faire entrer le territoire dans une mise en tourisme durable

L'un des paradoxes du territoire de projet est sa richesse naturelle, protégée par de nombreux dispositifs notamment européens, et le manque de mise en valeur de ces atouts essentiels dans les politiques de développement touristique locales. Il s'agit d'y remédier par une démarche globale qui associera toutes les parties prenantes, telle que l'obtention du Passeport Vert.

